



Volet B

**Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



08034115

TRIBUNAL
CHARLEROI

21-02-2008

Greffé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/03/2008 - Annexes du Moniteur belge

Dénomination : BENEDIC

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Chaussée du Châtelet 157 à 6060 GILLY

N° d'entreprise : 0466296420

**Objet de l'acte : Confirmation de la nomination du gérant et de la nomination des
représentants permanents**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2007, que la décision suivante a
été prise à l'unanimité des voix :

Confirmation de la nomination comme gérant à partir du 16 mai 2007 de la SA DELLAM (RPM Nivelles
0889.420.615) sise à 1380 Lasne, rue de la Bruyère 19A, agissant elle-même par ses administrateurs-
délégués, la SPRL BRUYERE FINANCES (RPM Nivelles 0461.191.844), elle-même représentée par son
gérant, Monsieur Tanguy LAMBILLON (NN 66.08.21-151-79), lequel agira comme représentant permanent de
la SPRL « BENEDIC » à partir du 16 mai 2007 et de la SPRL DP SERVICE (RPM Nivelles 0448.761.986),
agissant elle-même par son gérant, Monsieur Dany PIERRET (NN 67.12.06-263-78), lequel agira comme
représentant permanent de la SPRL « BENEDIC » à partir du 16 mai 2007.

De sorte que la société SA DELLAM représentée en qualité de représentant permanent au sein de la
société Benedic SPRL par Tanguy Lambillon, à partir de ce 16 Mai 2007.

Pour extrait analytique certifié conforme
Gilly, le 14 février 2008
SA DELLAM, gérant
représentée par Monsieur Tanguy LAMBILLON
Représentant Permanent

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature